



Donnons
au sang
*Le pouvoir
de soigner*

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Décision n° DS 2026-11

DECISION N° DS 2026-11 DU 22 JUIN 2026 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Le président

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.1222-5 et R.1222-8,

Vu le décret du 4 décembre 2023 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Vu la décision n° N 2026-17 du président de l'Etablissement français du sang en date du 22 juin 2026 nommant Madame Audrey FRUT-GAUTIER aux fonctions de directrice de la mission chargée de l'innovation et de la transformation de l'Etablissement français du sang,

DECIDE

Article 1^{er} - Délégation est donnée à Madame Audrey FRUT-GAUTIER, directrice de la mission chargée de l'innovation et de la transformation, à l'effet de signer au nom du président de l'Etablissement français du sang, dans la limite de ses attributions et sous réserve du respect du règlement intérieur des marchés de l'Etablissement français du sang, les actes suivants :

- a) pour les marchés publics de la mission chargée de l'innovation et de la transformation d'un montant inférieur à 90 000 euros HT :
 - les décisions relatives au choix du titulaire d'un marché public ou à la fin d'une procédure de passation (infructuosité, sans suite) et les rapports de présentation ;
 - les engagements contractuels ;
 - les actes relatifs à l'exécution de ces marchés publics, excepté leur résiliation ;
- b) pour les marchés publics de la mission chargée de l'innovation et de la transformation d'un montant compris entre 90 000 euros HT et 144 000 euros HT, les actes relatifs à l'exécution de ces marchés publics, excepté leur résiliation ;
- c) les actes relatifs à la gestion des déplacements des salariés de la mission chargée de l'innovation et de la transformation (ordre de mission, commande associée).

Article 2 - La présente décision, qui sera publiée sur le site internet de l'EFS, entre en vigueur le 29 juin 2026.

Fait le 22 juin 2026,

Frédéric PACOUD
Président de l'Etablissement français du sang